

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIA représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gérard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

REX 006-482/13/CC

■ Attribution d'une subvention à l'Association « Vue sur Les Docs » pour l'organisation du FIDMarseille 2013
DGS 13/10025/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'association « Vue sur les Docs » a pour but d'organiser annuellement le « Festival International du Documentaire de Marseille ».

Né en 1990, le FID ausculte l'innovation cinématographique, à la croisée de la fiction et du documentaire. Ouvert à la fiction depuis 2007, le festival est devenu une tête chercheuse du renouveau cinématographique.

En 2013, la 24ème édition du FIDMarseille offrira au public un programme de films reflétant la part la plus pertinente de la production mondiale d'aujourd'hui. Répartis entre compétitions et « écrans parallèles », près de 130 films seront proposés au public régional, national et international qui y est sensible en nombre croissant, mêlant simples curieux, passionnés et professionnels.

Des projections en plein air, des ciné-concerts, des moments festifs, des rencontres professionnelles, des expositions dans des galeries d'art associées et des rencontres avec les réalisateurs venus du monde entier complèteront ce programme intense.

Le FIDLab, la plateforme professionnelle de soutien à la coproduction dédiée à des projets de films en cours à divers stades (écriture, développement, post-production), proposera, du 4 au 6 juillet 2013, une sélection de dix projets de films de dix pays différents - parmi 350 candidatures envoyées du monde entier - qui seront présentés par leur porteur, réalisateur et producteur, devant un parterre d'une centaine de coproducteurs potentiels, de fonds de soutien, de diffuseurs et de distributeurs.

Initiée il y a désormais cinq ans, cette plate-forme compte parmi les projets défendus plus de 70% de films aujourd'hui terminés ou en passe de l'être. Parmi ceux déjà aboutis, un nombre significatif a été sélectionné et primé partout dans le monde, y compris dans des manifestations d'envergure : Cannes, Venise, Rotterdam, Toronto, Doha, etc.

En 2013, le FIDMarseille poursuivra également son travail en lien avec les pays du pourtour méditerranéen en organisant une rencontre des festivals méditerranéens et des ateliers à destination d'étudiants d'écoles de cinéma des pays de la méditerranée.

En s'associant au FIDMarseille et en lui permettant de confirmer son importance sur le plan local, national et international, Marseille Provence Métropole souhaite favoriser à la fois l'attractivité du territoire, l'implication des acteurs du territoire des villes voisines ou non implantées en centre-ville et la sensibilisation de tous les publics, y compris ceux éloignés des pratiques culturelles.

Par ailleurs, le développement économique et international du territoire au travers la promotion de la création cinématographique, notamment grâce au FIDLab, fait écho aux ambitions et objectifs affichés de la Communauté Urbaine, soucieuse de mettre en place une véritable synergie entre développement et vitalité du territoire au service d'une stratégie visant les échanges et l'ouverture de son territoire.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

En effet, désormais consolidé et ayant acquis une place sur l'échiquier raréfié des plateformes de coproduction internationales, le FIDLab va voir une cinquième édition en 2013. Le but est d'attirer encore plus de projets, de se porter toujours plus garant de leur faisabilité et de leur qualité, d'inviter davantage de professionnels, afin de faire de Marseille un lieu décisif de création et de développement de projets cinématographiques.

Accompagner les entreprises audiovisuelles locales en offrant aux porteurs de projets du territoire les moyens de développer leurs films en rencontrant des partenaires financiers internationaux, et réciproquement, soutenir la création et l'innovation, et promouvoir le territoire auprès des professionnels internationaux du cinéma, voici en effet autant d'objectifs que s'est fixé le FIDLab et qui participent à l'attractivité culturelle et économique de la métropole marseillaise.

Le FIDMarseille est également depuis 2010 un festival éco-responsable et agit au travers de plusieurs actions : tri des déchets, restauration, impression du papier recyclé, modes de déplacements doux. Autant d'actions en faveur du développement durable qui reçoivent le soutien de Marseille Provence Métropole.

C'est pourquoi, au regard de ce contexte porteur et dynamique, pour un rayonnement accru de son territoire, pour son devenir en interaction avec les richesses, talents et cultures qui l'entourent, Marseille Provence Métropole souhaite participer en 2013 au budget du FIDMarseille.

Il est donc proposé d'attribuer une subvention à l'association « Vue sur les Docs » d'un montant de 30 000 euros sur la base d'un budget prévisionnel présenté par l'association de 958 873 euros.

Une convention définissant le versement de cette subvention est soumise à l'approbation du Bureau de Communauté.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'attractivité culturelle et économique que constitue le FID pour le territoire de Marseille Provence Métropole ;
- La valeur et la notoriété de l'événement, figurant parmi la programmation de « Marseille Provence, Capitale Européenne de la Culture 2013 » ;
- La promotion et la valorisation du territoire à l'international.

Après en avoir délibéré :

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 30 000 euros à l'Association « Vue sur les Docs » pour l'organisation de l'édition 2013 de son festival.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2013 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Nature 6743 – Sous-Politique A330

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Relations internationales

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

Jean-Pierre BERTRAND

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI